



Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 AVRIL 2014

Présents : 18 membres du Comité 1905 dont
4 représentants d'association ;
Jean-Loup MORTEL, président de la MJC.

Excusés : Michel FONTAINE président de BBA, J.F.DEBAT Maire de Bourg, Pierre DEBAT, Géo HUGONNET, ainsi que 10 adhérents.

L'Assemblée générale commence à 10h45, après le café-laïcité.

Rapport moral : Marie-Christine HYVERNAT

La présidente remercie les participants de leur présence ainsi que la MJC pour son accueil. Elle déplore l'absence de la presse. L'annonce de l'AG est passée dans le « C'est à Bourg » et le journal « La voix de l'Ain »

Depuis l'AG de juin 2013, 10 mois se sont écoulés.

L'activité du comité 1905 a été un peu moins importante, moins dynamique, mais on poursuit les objectifs du Comité d'assurer la connaissance, la promotion et la défense de la laïcité, de maintenir la vigilance laïque.

Suite à une réflexion du conseil d'administration, 2 commissions sont mises en place :

Promotion de la laïcité qui absorbe la commission scolaire
Défense de la laïcité qui englobe l'observatoire de la laïcité.

Notre partenariat avec la MJC continue à fonctionner.

La présidente donne la parole au **président de la MJC, Jean-Loup MORTEL**.

Il dit que la MJC est toujours heureuse d'accueillir le Comité 1905. Le partenariat MJC-Comité 1905 est important ; il sera attentif à sa pérennisation.

La prochaine action sera l'écriture d'un livre collectif dans le cadre du printemps des écritures autour des valeurs laïques.

L'exposition du printemps des écritures, qui se tient à la MJC, voit venir un nombreux public.

Le fait important de cette année est l'affichage dans tous les établissements scolaires de la charte de la laïcité. Cette charte est assez claire, mais fait se questionner les personnels.

Des demandes sont faites à la FOL par des professeurs pour des interventions auprès de collégiens afin de préciser, d'expliciter les articles de la charte.

On rappelle la qualité du travail fait par la MJC pour présenter des articles de la charte se rapportant aux panneaux de l'exposition de la FOL, lors de la semaine de la laïcité.

La présidente se réjouit de la réouverture de la crèche Babi loup dans un autre lieu, mais avec des difficultés financières.

Elle constate que la municipalité Front national d'Hénin-Beaumont supprime la subvention à l'association de la ligue des droits de l'homme et réclame les antécédents de loyer pour la salle de réunion...

Rapport d'activité 2013 :

Michel CHAGNARD

Depuis l'AG du 8 juin 2013, nous avons eu 6 réunions du CA, en général le 2ème lundi du mois.

Au CA de septembre, après la reconduction du bureau, 5 commissions sont maintenues : scolaire, presse-médias, site internet, observatoire de la laïcité et cérémonies laïques.
Le partenariat MJC-Comité 1905 nécessite des réunions ponctuelles avec une partie du Comité 1905.

Dans le cadre de l'observatoire départemental de la Laïcité, différents courriers ont été adressés au cours de l'année :

- au Conseil régional le 12 mai 2013 concernant une subvention de la région Rhône-Alpes pour la restauration de la Basilique Saint Augustin d'Hioponne à ANNABA. Le tribunal administratif de Lyon a annulé la délibération des 21 et 22 octobre 2010. La cour administrative d'appel a confirmé ce jugement le 7 mars 2013. Le comité 1905 demande au conseil régional de clore l'action juridique.
- au Conseil général le 12 mai 2013 pour s'étonner du taux de participation du département pour la construction du CDI du collège privé St-Joseph.
- aux maires de Bourg, Péronnas, Saint-Denis et Viriat le 12 mai 2013 pour connaître le calcul et le montant du forfait scolaire attribué par enfant de leur commune scolarisé dans des établissements privés sous contrat.

- La mairie de Bourg a répondu le 27 mai avec des données chiffrées précises et rappelant le contrat ancien liant les 4 communes. Viriat a également donné une réponse.

- Le conseil général a envoyé sa réponse le 27 juin avec des données chiffrées, s'appuyant sur la légalité de ces subventions.

Une lettre ouverte a été déposée dans les permanences de 2 candidats aux élections municipales (Jean-François DEBAT et Xavier BRETON)

Site internet.

Il est bien visité, en augmentation régulière.

La charte de la laïcité est bien en vue en page d'accueil.

Page Facebook

La présidente a créé une page Facebook déjà bien visitée. Cette page est surtout « alimentée » par Jean-Marc qui prend du temps pour trouver les infos.

Une bonne partie de chaque réunion est consacrée à la programmation et à l'organisation des café-laïcité et de la semaine de la laïcité autour du 9 décembre.

Le Café-laïcité programmé dès octobre pour le 18 janvier 2014, a été reporté au 12 avril, avant l'AG. Deux conférences sur la laïcité, organisées par l'UFAL et le GDAFAL, en janvier et février ont motivé le report du café-laïcité.

La semaine de la laïcité s'est déroulée à Bourg, au cinéasteur et à la MJC.

Cette semaine est un moment fort de l'action du Comité 1905 et demande beaucoup d'énergie au CA.

-Exposition du 2 au 20 décembre avec visite de classes et présence de membres du Comité

- Soirée d'ouverture le 9 décembre avec remise de 3 dictionnaires de la laïcité (1 en mairie et 1 pour chaque médiathèque). Un courrier de remerciement nous est parvenu.

- Film « Les chevaux de dieu » le 11 décembre à Bourg, suivi d'un débat animé par Alain Dupré.

- Conférence le 14 décembre de Martine CERF sur le thème « la laïcité en Europe ». Yves Martin a rappelé les actions du Comité 1905 Rhône-Alpes et Jean-Marc a évoqué ce qui se fait dans l'Ain, avec notamment les différents courriers adressés aux élus.

Cette soirée du 14 décembre s'est terminée avec un apéritif dînatoire préparé par le Comité. Une subvention demandée au Conseil général nous a été accordée.

Le Comité 1905 remercie la MJC pour la bonne mise en place de l'exposition et la préparation matérielle de la salle de conférence.

Nous constatons cette année encore que cette semaine n'attire pas les foules et que nous retrouvons (avec plaisir) les personnes convaincues de la nécessité de défendre et promouvoir toujours la laïcité.

A l'unanimité, le CA décide de reconduire la semaine de la laïcité en 2014. Toutes vos idées pour la faire vivre sont les bienvenues.

Salle municipale d'obsèques

Le Comité a reçu une invitation pour l'inauguration de la salle municipale d'obsèques, le 4 décembre, avec mise en service à la mi-janvier 2014. Jean, Jean-Marc, Marie et moi-même avons représenté le Comité 1905.

Nous avons eu 3 réunions en ce début d'année, dont celle de février sur l'engagement des membres élus au CA du Comité loi 1905.

Résumé de la présidente : *Le Comité 1905 doit engager une discussion de fond pour définir la laïcité telle qu'il la conçoit, avec le support d'un document écrit diffusable et qui pourra constituer un argumentaire utile lorsqu'il faut défendre des positions.*

Le CA crée une commission « défense de la laïcité », en complément de l'observatoire.
La commission scolaire (qui prépare aussi le café-laïcité) devient « Promotion de la laïcité ».

Les 3 Comités 1905 qui fonctionnent (Var, Rhône-Alpes et Ain) sont représentés par roulement annuel au Collectif des organisations laïques.

Rapports des commissions :

Commission Scolaire devenue Promotion de la laïcité: Jean-Yves DAUX

6 personnes composent cette commission.

Travail de 2013

Exposition « Les enjeux de la laïcité » présentée pendant la semaine de la laïcité.

Au vu de l'expérience de 2012, le parcours pédagogique proposé a été allégé pour les élèves de primaire. Une dizaine de classes est venue travailler sur ce parcours qui permet une prise de conscience de ce qu'est la laïcité.

Cette année encore, plusieurs membres de la commission sont allés dans les établissements scolaires pour motiver et inciter les professeurs à venir visiter l'expo.

Parcours citoyen

En direction des écoles classées en RSS de Bourg, cette visite guidée de la ville prendra appui sur des personnages marquants en rapport avec la laïcité.

Le projet a été réduit à 2 séances par classe, espérant motiver plus facilement les enseignants.

Le parcours a été adressé en mairie en janvier 2014. Pas de réponse pour l'instant. Il faut attendre que le nouvel adjoint aux affaires scolaires en prenne connaissance.

Site internet : Jacques ROUX

La fréquentation est en augmentation. On atteint 13500 visites pour l'année 2013, soit de 35 à 40 par jour.

Les domaines les plus visités sont l'actualité, l'observatoire de la laïcité, les outils pratiques dont les cérémonies républicaines.

On vient sur notre site par google, par renvoi à partir d'autres sites, notamment ceux de Claude Baratier, des libres penseurs, de riposte laïque, de EGALÉ, de laïcité aujourd'hui.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Jacques ROUX, trésorier adjoint, en l'absence du trésorier.

Les comptes vont de mars 2013 à mars 2014.

Jacques explique les différents comptes en débit et crédit. Les photocopies et les frais postaux restent une charge importante, avec la relance des adhésions.

Les subventions (Conseil général, FCPE, UD MJC de l'Ain) permettent de dégager un excédent de 1582€.

Notre **avoir est de 4420€.**

Les vérificateurs aux comptes Jean-Pierre CARRAZ et Mireille AMELE ont examiné les comptes le 24 mars 2014. Ils donnent quitus au trésorier pour la tenue des comptes.

De la discussion qui suit, il ressort que le bilan doit être fait par année civile. Il faut arrêter les comptes fin décembre, quelle que soit la date de l'AG. La demande d'adhésion se fait avec la convocation à l'AG.

Pour un suivi plus efficace, il est important d'encaisser les chèques d'adhésions dans le mois suivant leur émission.

La **cotisation** reste fixée à **15€ pour 2015 (30€ pour les associations).**

Le rapport financier est approuvé avec une abstention.

Elections au Conseil d'administration

Les vérificateurs aux comptes sont renouvelés pour l'année 2014-2015.

Les membres du CA renouvellent leur candidature. Jean-Marc JOURDAN, un temps démissionnaire, réintègre le Comité après discussion au cours d'un CA.

Daniel ORY, absent aux réunions toute l'année, est considéré comme démissionnaire.

Une nouvelle candidature est présentée.

Dans l'assistance, pas d'autre nouveau candidat au CA.

Personnes réélues au CA :

BOISSON	Bernard
CHAGNARD	Michel
DAUX	Jean Yves
GLANOIS	Marie
HYVERNAT	Marie-Christine
JACKOWSKI	Sylvie
JOURDAN	Jean Marc
MEUNE	Jean
MITTERRAND	Françoise
PELISSIER	Philippe
ROUX	Jacques
SAVOYE	Sonia
TERRIER	Bernard

Personne élue au CA

TONDU	Jean-Pierre
-------	-------------

La présidente propose les dates des 2 prochains CA ouverts aux adhérents qui le souhaitent

le 19 mai 2014

le 16 juin 2014

Questions diverses

Jean-Pierre CARRAZ rapporte un fait sur Chatillon. Le jeudi suivant les élections municipales, le bulletin municipal a été mis dans les boîtes aux lettres avec à l'intérieur le mot du maire et l'enveloppe pour le denier du culte. Est-ce le distributeur qui a placé le denier du culte à l'intérieur du bulletin ?

Jean-Pierre adressera au maire un courrier d'étonnement à titre individuel.

Marie-Christine HYVERNAT clôt l'assemblée générale ordinaire à 12h15.

Le secrétaire
Michel CHAGNARD

Comité du 9 décembre 1905

Association loi 1901 - 42 rue Charles ROBIN - 01000 BOURG en BRESSE

Courrier adressé à la Présidente : Marie Christine HYVERNAT - Les Alézets - 01400 SULIGNAT

☎ : 06-87-26-71-77 ✉ : mchyvernat@orange.fr <http://01-comite1905.org>